

## Un nouveau souffle pour la chapelle du Perchot

Construite il y a plus de 800 ans puis agrandie en 1520, la chapelle du Perchot n'a pas été épargnée par les affres du temps qui passe. Après une visite sur place avec des experts en bâtiments historiques, il a été constaté qu'une humidité omniprésente rongait l'ensemble de l'édifice et qu'il était nécessaire de le faire respirer, tâche à laquelle se sont attelés les Services techniques en ce début d'année. Au total, ce sont plus de 6 m<sup>3</sup> de plâtres qui ont été retirés des murs intérieurs et évacués.

Le sol composé de tomettes à lui aussi besoin d'un rafraîchissement, tout comme l'autel en bois et l'estrade alors que les tasseaux qui soutenaient jusqu'alors les plaques de plâtre seront démontées. Pour réhabiliter cet emblème de notre patrimoine communal, nous avons décidé l'organisation d'un chantier participatif **le jeudi 30 mars à 14h et le vendredi 31 mars à 17h**. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans la Feuille mensuelle de mars mais vous pouvez dès à présent manifester votre intention d'y participer auprès de l'accueil de la mairie ou sur son site internet. A bientôt !



## Agenda

### SAMEDI 11 FÉVRIER À 14H

Médiathèque - Atelier Récup' (saison 2)

### VENDREDI 17 FÉVRIER - 20H30

Salle Glenmor - Baranoux - Veillée contée

### SAMEDI 18 FÉVRIER - À PARTIR DE 15H

Salle Glenmor - Le Carnavaloux  
Spectacle, fripes, déguisements, concert et boum costumée

### LUNDI 27 FÉVRIER À 10H30

Médiathèque - Éveil musical

### LUNDI 27 FÉVRIER - 19H

Salle du Conseil - Conseil municipal

### SAMEDI 4 MARS

Permanence de Delphine Hinry

### LUNDI 6 MARS - 14H

Médiathèque - Rendez-vous de la couture

### LUNDI 13 MARS - 19H

Salle du Conseil - Conseil municipal

### 19 MARS

Trail du Pays des Fous

### LUNDI 20 MARS À 10H30

Médiathèque - Éveil musical

### JEUDI 30 MARS À 14H

### VENDREDI 31 MARS À 17H

Chantier participatif Chapelle du Perchot

## Le portrait du mois

RETROUVEZ CE PORTRAIT EN PODCAST SUR  
[SOUNDCLOUD.COM/SAINT-SENOUX](https://soundcloud.com/saint-senoux)



scannez ce  
qr code pour  
accéder au  
podcast

## Amaël Druetz, coutelier d'art

Le proverbe dit « C'est en forgeant qu'on devient forgeron ». Amaël Druetz a épousé cet adage. Autodidacte dans l'âme, il s'est formé seul au travail du métal, d'abord par la conception de bracelets pour enfants puis de bijoux plus sophistiqués, qu'il vendait sur les marchés. Et un jour, « la forge est arrivée dans ma vie, un peu par hasard... C'est là que j'ai découvert le feu, le travail de l'acier et des couteaux, et je n'ai jamais décroché. »

Dans sa forge coutelière, située au carrefour de Saint-Senoux, Saint-Malo-de-Phily et Guignen, Amaël confectionne des couteaux pliants à mécanisme, uniques et originaux : les lames sont travaillées brut de forge ou en acier damas ; les manches sont finement conçus avec du bois, de la corne ou des matières précieuses comme l'ivoire de mammoth fossile. Ce qui le passionne dans son métier ? Sublimier les matières brutes, comme de vieux outils en métal ou les bois noués que les ébénistes ne veulent pas. « Et puis j'adore cet objet, le couteau de poche, je le vois un peu

comme un compagnon. C'est un objet durable et avec lequel on peut avoir un lien très fort : on va s'en servir tous les jours, tout au long de sa vie et pourquoi pas le transmettre à sa descendance. »

► Contact : 07 80 97 85 95  
ou [contact@apprendre-a-forger.fr](mailto:contact@apprendre-a-forger.fr)





# Les Korrigans ont visité l'expo « Journées Natures »

Le 28 novembre 2022 l'école des Korrigans (CM, CE, CP et GS) a découvert en mairie l'exposition sur les « Journées Natures » (Cf Feuille municipale n°24, septembre 2022).

Animée par Catherine et Henri Labbe pendant une heure, chaque classe a participé activement à deux ateliers tournants. Catherine, à l'extérieur, a initié les élèves aux roches qui composent l'église et aux arbustes des parterres de la mairie sous forme de défis-jeux. Henri était lui à l'intérieur, occupé à révéler les nombreuses et faciles constructions-natures que l'on peut soi-même réaliser : stylo en bois, aspirateur à insectes... Tourner en soufflant une feuille de houx entre ses doigts pour ne pas se piquer n'est plus un mystère pour les enfants, de même que le nombre étonnant d'insectes aquatiques peuplant l'étang qu'ils ont

apprivoisés en jouant au jeu des surnoms.

Cette journée a démontré que 30 ans après, ces activités « nature et patrimoine » proposées alors à Saint-Senoux étaient toujours, pour les enfants d'aujourd'hui, un plaisir et une découverte riche de sens tant les quatre classes ont fait preuve de curiosité et de motivation. Aux dires de enseignants, elle leur a donné plein d'envies et d'idées nouvelles à approfondir dans leurs classes respectives.

Cette transmission intergénérationnelle, qui a eu lieu du 17 septembre au 9 décembre était un beau moment de partage.

## Paroles d'enfants

« Avec Catherine, il fallait trouver la pierre qui n'a pas servi à l'église. »

« Avec Henri on a vu des larves de libellules et des rameurs. C'est surprenant un phasme marin ! »

« Il faut qu'Henri nous dise comment il a fabriqué tout ce qu'il nous a montré. »

« J'ai bien aimé quand Catherine nous a fait le jeu mariage en mairie, fleurs/feuilles. »

« Moi j'aimerais bien refaire la toupie, l'aspirateur à fourmis, la cage à mouches, le bilboquet et les diapos de nature. »

« Nous à la maison on a recyclé des bouchons et j'ai fait un bilboquet. »

« J'ai adoré tous les jeux, on s'est bien amusés. »



## Découvrir les volcans d'Auvergne

Les CE2 / CM1 et CM1 / CM2 de l'école Les Korrigans organisent un séjour en Auvergne en mai prochain.

Parce que pour apprendre, et apprendre autrement, il faut parfois sortir de son milieu habituel et ouvrir son esprit à d'autres milieux et cultures. Ainsi, la classe de découverte offre une approche nouvelle pour des élèves qui n'ont pas l'habitude de franchir certaines frontières et d'acquérir une expérience éducative et personnelle unique dans le domaine du « vivre-ensemble » et de s'enrichir

de pratiques et de la connaissance d'un milieu inédit pour eux.

L'école a besoin de vous pour limiter les coûts et permettre à tous les enfants de profiter du voyage ! **Pour cela, les enseignants ont mis en place une cagnotte participative sur La trousse à projets.** Les dons effectués au bénéfice d'un projet ouvrent droit à la déduction

fiscale à hauteur de 60% du don effectué et de 0,5 % du chiffre d'affaire annuel pour les entreprises et 66% du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel pour les particuliers éligibles, dans le cadre de la réglementation en vigueur. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

► Plus d'infos sur [saintsenoux.fr](http://saintsenoux.fr) ou sur [trousseaprojets.fr](http://trousseaprojets.fr)





# Bibliothèque municipale

## Éveil musical

Odile Luong de Musicole (Ecole de musique intercommunale) proposera une séance d'éveil musical pour les tout-petits.

> Le lundi 27 février à 10h30

> Le lundi 20 mars à 10h30 (dernière séance)

Cinq séances d'éveil musical pour les 3-6 ans seront proposées les mercredis à 9h45 par Carole Brevet de Musicole et Anne-Laure, au Centre de Loisirs, à partir de février.

## L'Ours qui lit

(Lectures, comptines et jeux de doigts). Animé par Linda du RPE (Relais Petite Enfance) et Anne-Laure.

> Jeudi 2 février à 10h à la bibliothèque – sur inscription

> Jeudi 23 mars à 10h à la bibliothèque – Semaine nationale de la Petite enfance « Pop »

## Portage de livres, CD et DVD à domicile

La médiathèque et ses bénévoles vous proposent un nouveau service de portage de livres, CD et DVD à domicile.



Ce service s'adresse à toute personne habitant Saint-Senoux, ayant des difficultés à se déplacer temporairement ou non, et intéressée par la lecture, la musique ou encore le cinéma. Il est possible d'emprunter des romans, des magazines, des documentaires, des BD, des livres-lus, des livres en grands-caractères, des CD et des DVD.

Une première visite à domicile permettra de connaître vos envies et vos attentes.

N'hésitez pas à joindre la médiathèque au 02 99 57 82 11.

## Pendant les vacances

### Atelier Récup' (saison 2)

Laurence, bénévole à la médiathèque, propose à nouveau une séance de couture autour de la récup' de jeans.

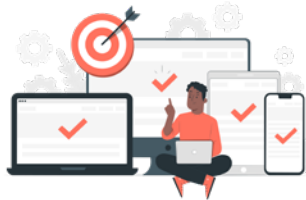
Venez avec ou sans machine à coudre samedi 11 février à 14h

Gratuit, tout public, à partir de 10 ans. Sur inscription au 02 99 57 82 11

## De nouveaux rendez-vous à la bibliothèque

### Les rendez-vous du numérique

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, M. Paranthoen est disponible pour vous aider à résoudre vos problèmes en informatique. Vous avez besoin de conseils et astuces pour utiliser votre smartphone, ordinateur ou tablette, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous directement à la médiathèque ou au 02 99 57 82 11.



Les premiers rendez-vous du numérique auront lieu samedi 4 février et samedi 18 février de 10h30 à 12h.

### Les rendez-vous de la couture



Le 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 14h à 16h, venez coudre à plusieurs à la médiathèque. Partagez vos astuces et conseils. C'est aussi un moment d'entraide où les débutants sont les bienvenus pour coudre avec ou sans machine.

Sur inscription directement à la médiathèque ou au 02 99 57 82 11. La première séance aura lieu le lundi 6 mars.

# Le Carnavaloux de Baranoux

Baranoux présente  
Le Carnavaloux  
les 17 et 18 février à  
l'Espace Glenmor à  
Saint Senoux

Au programme :

### 17 février

Veillée contée, à partir de 20h30 - Buvette sur place

### 18 février

Friperie costumes, jeux en bois, coiffures végétales tout au long de l'après midi

Chorégraphie de Breakdance de 17h30 à 19h

Plat chaud : colombo de porc ou végétarien de 19h à 21h

Concert Passion Coco à 21h Mélange savoureux, tropical et psychédélique

► Jauge limitée réservation conseillée pour le repas, les spectacles et concerts par mail à [contact@baranoux.fr](mailto:contact@baranoux.fr) ou au 07 82 00 21 84



le Bricobus solidaire pour vos travaux dans le logement \* :



### Plomberie

fuite d'eau, remplacement ballon d'eau chaude, ...



### Electricité

Réparation VMC, remplacement prises électriques, ...



### Travaux d'économies d'énergie



### Travaux d'urgence



### Chantiers solidaires



### Prêt d'outillage

## Besoin d'aide, contactez-nous :

Compagnons Bâtisseurs Bretagne

06.80.88.05.52 - [bricobus35@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:bricobus35@compagnonsbatisseurs.eu)

22 rue de la Donelière 35000 RENNES - Tél 02.99.02.60.60

\* sous conditions de ressources (voir plafonds sur le site de l'ANAH)



## De hipe e de hape

### Ene rubrique chaq mouèz pou aconètr des menièrès de dire an galo

Une rubrique chaque mois afin de découvrir des expressions en gallo. Ce mouèz-ci :

**Avoir meillou temp** - Avoir intérêt

**Pour aler a Naunte depés Sint Snou, t'auras ventièr meillou temp de prindr la grand-rote**

Pour aller à Nantes à partir de Saint-Senoux, tu auras certainement intérêt à prendre la quatre voies.



# Trois décisions du Conseil

## Fixation d'un tarif « chauffage » pour l'Espace Glenmor

Au regard de l'augmentation significative du coût de l'énergie, la municipalité a décidé d'appliquer un tarif « chauffage » pour l'occupation de l'Espace Glenmor pendant les mois d'hiver. Ce tarif s'ajoute au tarif location fixé précédemment et s'étendra du 1er novembre au 31 mars (proposition du groupe de travail « Sobriété énergétique »).

Afin de ne pas restreindre l'accès aux structures d'intérêt collectif, le tarif est fixé à 50€/jour pour les associations senonnaises et les structures de l'ESS du Pays. Pour un usage privé et pour les structures extérieures, le tarif est fixé à 280€/jour. Ce montant est calculé sur la base des factures détaillées de l'année passée (108€/jour de chauffage pendant les mois d'hiver) en prenant en compte la hausse de tarif (x2.6) estimée par le SDE 35 pour l'année 2023 (108x2.6=280).

Notre volonté est bien de dissuader les locations à titre privé pendant cette période afin de ne pas grever les finances de la commune. Un courrier sera transmis aux usagers réguliers de l'Espace Glenmor, expliquant la démarche de la collectivité.

## Charges de fonctionnement pour l'école publique les Korrigans pour l'année 2022-2023

Tous les ans, la collectivité procède au calcul du coût moyen de la scolarité par élève pour l'école publique. Les charges à intégrer dans le calcul, fixées par l'État, consistent essentiellement en des dépenses de fonctionnement avec notamment : l'entretien des locaux, la maintenance, les fluides, la rémunération des intervenants, les frais de personnel (ATSEM, agents d'entretien...), les transports et accès aux équipements pour les activités scolaires (piscine)...

Les salaires des enseignants restent à la charge de l'État.

Le coût de fonctionnement moyen annuel de l'école publique les Korrigans pour l'année 2022-2023 s'élève donc à :

- 1762 euros pour un enfant en maternelle (2018€ en 2021-2022 ; 1 461 € en 2020-2021)
- 323 euros pour un enfant en élémentaire (376€ en 2021-2022 ; 286 € en 2020-2021)

## Forfait communal versé à l'école privée Notre Dame de Lourdes pour l'exercice 2023

Le principe de parité entre l'enseignement privé et l'enseignement public impose la prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat par les communes. L'école Notre Dame de Lourdes étant un établissement privé sous contrat, la commune doit participer à ses dépenses de fonctionnement au même niveau que l'école publique.

Les effectifs de l'école privée au 1er janvier s'élèvent à 23 enfants en maternelle (dont 2 hors commune) et à 57 enfants en primaire (dont 9 hors commune) soit 80 élèves. Seuls les élèves résidents de la commune sont comptabilisés pour le versement du forfait communal.

Le montant par élève en maternelle et en élémentaire est le même que pour l'école publique soit :

- pour les enfants en maternelle :  $21 \times 1\,762 \text{ €} = 37\,002 \text{ €}$
- pour les enfants en élémentaire :  $48 \times 323 \text{ €} = 15\,504 \text{ €}$

Le forfait communal à verser par la commune à l'école privée Notre Dame de Lourdes s'élève pour l'exercice 2023 à 52 506 €. Ce montant sera versé en quatre fois (un versement par trimestre soit 13 126.50 € / trimestre).

# Fêtes des classes 3

**Vous avez 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ou 100 ans cette année ?**

C'est l'occasion de se retrouver pour une journée festive entre ami(e)s, anciens et nouveaux résidents, famille...



On vous donne rendez-vous **le dimanche 30 avril 2023** à la salle Glenmor à Saint-Senoux

Au programme de cette journée, une photo souvenir suivi d'un vin d'honneur et d'un déjeuner.

Pour clôturer la journée, buffet et soirée dansante animée par Gilbert.

► **Renseignements et inscriptions**  
Laurence LEPRINCE 06 18 75 77 62  
Bernard FEUTELAIS 06 67 96 33 21  
Christine MOREL 06 26 97 09 97

Mairie - 11 rue des Trois Huchet  
02 99 57 86 20 - saintsenoux.fr

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.  
Jeudi : 8h30 à 18h en continu

Permanence samedi 4 mars : Delphine Hinry

Tirage : 950 exemplaires. Directrice de la publication : Antinéa Leclerc. Comité de rédaction : Paulo Le Troquer, Pierre Victoire, Hélène Lebrun et Christophe Thomas

Les associations sont seules responsables de la publication de leurs articles.

Maquette/mise en page/distribution :  
Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93



SUIVEZ LES ÉVÈNEMENTS  
DE LA COMMUNE  
SUR INTRAMUROS

